

- 
- Rama Yade: "Dynamique asiatique" pour accroître la pression sur la junte birmane
  - La junte affirme que le procès d'Aung San Suu Kyi n'a aucun caractère politique
- 

**Rama Yade: "Dynamique asiatique" pour accroître la pression sur la junte birmane**  
*AFP\_28 mai 2009*

Rama Yade, secrétaire d'Etat française aux droits de l'Homme, a fait état jeudi d'une "dynamique asiatique positive" pour accroître la pression sur la junte birmane et obtenir la libération de l'opposante Aung San Suu Kyi qu'elle a comparée au Sud-Africain Nelson Mandela.

Dans un entretien avec l'AFP, Mme Yade, qui a participé depuis lundi à une série de réunions ministérielles Europe-Asie à Hanoï et à Phnom Penh, a estimé que la Birmanie était apparue dans "un isolement jamais vu auparavant". "J'encourage les Asiatiques à poursuivre l'effort de pression qu'ils ont commencé" cette semaine et qui constitue "la clef" pour débloquer la situation en Birmanie, a-t-elle dit en se félicitant en particulier de l'attitude de la Thaïlande, qui s'est montrée "très ferme", et de celle de la Chine, qui "n'a pas été un obstacle".

"A part la Birmanie", les Asiatiques n'ont "pas invoqué la non ingérence dans les affaires intérieures", comme c'est le cas habituellement, et les pays de l'Union européenne ont affirmé que l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) ne pourrait "poursuivre son intégration régionale avec la Birmanie comme épine dans le pied", a expliqué Rama Yade. "Il faut profiter de cette dynamique asiatique positive pour aller encore plus loin dans la pression sur la junte birmane", a-t-elle déclaré, en dénonçant le procès de Mme Suu Kyi, "une mascarade et un prétexte pour l'isoler physiquement, après l'avoir isolée politiquement".

"J'ai dit" au vice-ministre birman des Affaires étrangères Maung Myint que la politique des généraux vis-à-vis de Mme Suu Kyi était comparable à celle de l'ancien pouvoir sud-africain vis-à-vis de Nelson Mandela qui a été "enfermé pendant 27 ans". "Cela n'a pas empêché que la communauté internationale reste mobilisée, que (Mandela) apparaisse comme un martyr aux yeux de sa propre opinion publique et qu'il ait ainsi une importance politique encore plus forte", a déclaré la responsable française. "Plus Aung San Suu Kyi passera du temps en assignation en résidence, plus elle restera en prison, plus on aura cette mascarade de procès, plus son aura, son charisme et son poids politique se renforceront. C'est évident".

-----

**La junte affirme que le procès d'Aung San Suu Kyi n'a aucun caractère politique**  
*AFP\_28 mai 2009*

Le régime militaire birman a affirmé jeudi que le procès de Mme Aung San Suu Kyi n'aurait "aucun impact politique" et qu'il se tenait "conformément à la loi", alors que les avocats de l'opposante dénoncent un processus "partial" et s'attendent bientôt à un verdict.

Le quotidien officiel de la junte, New Light of Myanmar, a reproduit une déclaration du ministère birman des Affaires étrangères répondant à un appel du Conseil de sécurité de l'ONU lancé le 22 mai en vue de la libération de tous les détenus politiques en Birmanie et d'un dialogue véritable avec Mme Suu Kyi. "Une action judiciaire a été entreprise de manière inévitable, conformément à la loi", a déclaré le ministère birman des Affaires étrangères pour justifier le procès de Mme Suu Kyi qui s'est ouvert le 18 mai dans une prison au nord de Rangoun.

"Une telle action n'aura aucun impact politique", a assuré le ministère, en affirmant que le procès se déroulait sous "l'autorité de la loi". La déclaration officielle birmane a réaffirmé la "détermination" de la junte à mettre en oeuvre sa propre "feuille de route" politique et à organiser des élections nationales en 2010, "conformément aux aspirations du peuple". Ce processus électoral est déjà qualifié de "supercherie" par l'opposition birmane et par les pays occidentaux qui redoutent que Mme Suu Kyi en soit exclue avec une condamnation à une peine de prison. Le président américain Barack Obama a dénoncé le "procès-spectacle" de Rangoun et a exigé la libération "immédiate et sans conditions" d'Aung San Suu Kyi.

Dans une déposition mardi à son procès, Mme Suu Kyi, qui plaide non coupable, a expliqué qu'elle ne pouvait être tenue pour responsable de l'intrusion chez elle de John Yettaw qui affirme avoir agi à la suite d'une inspiration divine et d'une "vision selon laquelle elle serait assassinée". "La cause principale de cette affaire est la défaillance de la sécurité (autour de ma demeure). Aucune action n'a été entreprise pour la sécurité, mais c'est moi qui ai été inculpée, ce qui est partial", a déclaré Mme Suu Kyi. Depuis le début du procès, quatorze témoins de l'accusation, principalement des policiers, ont été interrogés par les juges qui ont rejeté trois des quatre témoins présentés par la défense, a indiqué Nyan Win, avocat et porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi. "Vous pouvez voir, par conséquent, si (ce procès) est équilibré ou non", a dit Nyan Win mercredi soir. Il a estimé qu'un verdict pourrait être prononcé vendredi.

- 
- **Obama appelle la junte à libérer l'opposante Aung San Suu Kyi**
  - **Aung San Suu Kyi dénonce la partialité de son procès**
  - **Collectif d'ONG cambodgiennes appelle à la libération immédiate de ASSK**
- 

### **Obama appelle la junte à libérer l'opposante Aung San Suu Kyi**

*AFP\_27 mai 2009*

Le président américain Barack Obama a appelé mardi le régime militaire birman à libérer "immédiatement et sans conditions" l'opposante Aung San Suu Kyi, accusée devant la justice birmane d'avoir hébergé début mai un Américain alors qu'elle était assignée à résidence. "J'appelle le gouvernement birman à libérer immédiatement et sans conditions la secrétaire générale de la Ligue nationale pour la démocratie et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi", a déclaré le président Obama dans un communiqué. "Je condamne fermement son assignation à résidence et sa détention, qui ont également été condamnées dans le monde entier", a-t-il ajouté.

"La détention continue d'Aung San Suu Kyi, son isolation et son procès-spectacle basé sur de fausses accusations jettent de sérieux doutes sur la volonté du régime birman de figurer au sein de la communauté internationale en tant que membre responsable", a dit M. Obama. Appelée mardi pour la première fois à la barre depuis le début de son procès le 18 mai dans la prison d'Insein, au nord de Rangoun, elle a nié avoir enfreint les règles de son assignation à résidence.

"Il est temps pour le gouvernement birman d'abandonner toutes les accusations contre Aung San Suu Kyi et de la libérer sans conditions, ainsi que ses compagnons prisonniers politiques", a poursuivi le président Obama, louant le "profond patriotisme" de l'opposante, ainsi que son "sacrifice" pour "une Birmanie démocratique et prospère". Assignée à résidence depuis 2003, elle a été privée de liberté pendant plus de 13 des 19 dernières années.

Le président américain a laissé entendre que les perspectives d'intégration de la Birmanie au sein de la communauté internationale pourraient dépendre du sort de Mme Suu Kyi. Sa libération "constituerait un geste clair et significatif de la part de la Birmanie pour commencer à retrouver son rang aux yeux des Etats-Unis et du monde", a dit Barack Obama.

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton avait jugé la semaine dernière "scandaleux" le procès de l'opposante birmane, assurant que l'administration américaine essayait de voir si des pays tiers pouvaient faire pression sur la junte militaire afin d'obtenir sa libération. La junte au pouvoir est restée sourde jusqu'ici à tous les appels internationaux en vue de la libération de l'opposante.

---

### **Aung San Suu Kyi dénonce la partialité de son procès**

*AP\_27 mai 2009*

Aung San Suu Kyi dénonce la partialité de son procès et met en cause une "faible de la sécurité" après l'étrange intrusion dans sa résidence d'un Américain, qui risque de la conduire en prison. Entrée mercredi dans sa septième année consécutive de détention, l'opposante birmane encourt jusqu'à cinq ans de prison si elle est reconnue coupable d'avoir violé les conditions de son assignation à résidence.

Sa défense a subi un nouveau coup dur mercredi, le tribunal rejetant trois des quatre témoins que ses avocats voulaient faire témoigner. Les trois témoins refusés appartiennent tous à la LND, le parti d'Aung San Suu Kyi. "C'est injuste", a déclaré l'un de ses avocats, Nyan Win, qui a précisé que l'unique témoin de la défense serait entendu jeudi et que le verdict pourrait être rendu vendredi. Deux dames de compagnie de l'opposante birmane ainsi que l'Américain ont plaidé non coupables des mêmes chefs.

"Le fait que je représente la seule partie poursuivie montre la partialité de la procédure", a dénoncé la lauréate du prix Nobel de la paix dans une déclaration écrite transmise mardi à la cour. Mercredi à la reprise du procès dans l'enceinte de la prison d'Insein à Rangoon, le parti de Mme Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), a rendu publique cette déclaration dans laquelle l'opposant birmane livre sa version des faits.

Mardi, Aung San Suu Kyi, visiblement affaiblie et pâle, avait répondu aux questions de la cour, assurant ne pas avoir violé la loi. Dans sa déclaration, elle souligne notamment que lorsque John Yettaw, le ressortissant américain de 53 ans, a pour la première fois tenté d'entrer dans sa résidence, en novembre 2008, elle avait signalé l'incident aux autorités par l'intermédiaire de son médecin personnel mais qu'aucune action n'avait été entreprise.

Aung San Suu Kyi explique qu'elle a également tenté de signaler la deuxième visite via son médecin, le Dr Tin Myo Win, mais ce dernier s'est vu interdire l'accès de la résidence surveillée et a été placé en garde à vue pendant plus d'une semaine. "Cet incident s'est produit en raison d'un défaut de surveillance (des autorités). Et jusqu'à ce jour, rien n'a été fait pour cette sécurité", souligne Suu Kyi dans la déclaration transmise par la LND. Elle ajoute en outre que les autorités ne lui ont jamais ordonné de signaler immédiatement toute intrusion étrangère dans sa résidence.

Aung San Suu Kyi reconnaît qu'elle a laissé John Yettaw, originaire du Missouri, rester deux jours chez elle au début du mois après qu'il eut traversé à la nage un lac pour pénétrer dans la résidence. Elle explique qu'il était trop fatigué et malade pour pouvoir repartir immédiatement.

L'Américain a été arrêté à sa sortie de la résidence alors qu'il traversait le lac dans l'autre sens. Interrogé pendant trois heures par l'accusation mercredi, l'Américain a répété qu'il voulait avertir l'opposante d'un rêve prémonitoire qu'il avait fait dans lequel elle serait assassinée par des "terroristes qui rejetteraient la responsabilité sur le gouvernement", selon Nyan Win.

A Rangoon, la LND a marqué mercredi cet anniversaire ainsi que les 19 ans de sa victoire massive aux élections, jamais reconnue par la junte. Les responsables du parti ont organisé un lâcher de 64 colombes et moineaux et observé une minute de silence dans leur quartier général. Quelque 250 membres du parti ont allumé des bougies, alors que militants et invités étaient photographiés et filmés par plus d'une soixantaine de policiers en civil.

-----  
**Un collectif d'ONG cambodgiennes appelle à la libération immédiate de ASSK**

*Par Ka-set\_27 mai 2009*

Plusieurs dizaines de militants cambodgiens des droits de l'Homme et ressortissants birmans ont manifesté mercredi 27 mai devant l'ambassade du Myanmar (Birmanie) à Phnom Penh afin d'obtenir la libération de la militante birmane Aung San Suu Kyi actuellement incarcérée pour être jugée dans son pays alors que se tient dans la capitale cambodgienne, les 27 et 28 mai, la 17e réunion ministérielle entre l'Union européenne et l'Association des nations d'Asie du sud-est (Asean).

Dans un communiqué diffusé le 27 mai, le Comité cambodgien d'action pour les droits de l'Homme (Chrac), un collectif regroupant 21 ONG cambodgiennes, entend faire pression sur "tous les membres de l'Asean, et en particulier le gouvernement royal du Cambodge", afin qu'ils prennent des mesures immédiates "pour assurer la libération d'Aung San Suu Kyi".

Le Chrac rappelle que la leader de l'opposition birmane, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1991 "pour son combat non-violent afin d'apporter la paix et la démocratie à son pays", a été assignée "à résidence pendant treize des dix-neuf dernières années".

Le collectif affirme par ailleurs avoir accueilli favorablement les récentes déclarations de l'Union européenne en faveur de la libération de l'opposante birmane, de même que celles du gouvernement

thaïlandais, qui occupe actuellement la présidence de l'Asean, exprimant sa "sérieuse préoccupation" concernant le cas d'Aung San Suu Kyi.

"La détention et le procès actuels d'Aung San Suu Kyi ne concernent pas uniquement la crédibilité du gouvernement du Myanmar mais représentent aussi un défi à la crédibilité de tous les membres de l'Asean si aucune action immédiate n'est prise pour aborder le problème des violations des droits fondamentaux d'Aung San Suu Kyi et de ceux de plus de 2 000 autres prisonniers politiques détenus dans les prisons de Birmanie (Myanmar)", déclarent les responsables cambodgiens membres du Chrac, citant l'article 2 de la Charte de l'Asean qui stipule que les signataires s'engagent à agir en faveur du "respect des libertés fondamentales, de la promotion et de la protection des droits de l'Homme".

- 
- **Huis clos pour le procès de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi**
  - **La junte birmane accuse des opposants d'avoir monté l'affaire Yettaw/Suu Kyi**
  - **Filmer en Birmanie: Birmanie, de la révolte au chaos**
  - **USA/Birmanie: les sanctions prolongées**
  - **Aung San Suu Kyi : Sarkozy soutient son épouse**
- 

### **Huis clos pour le procès de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi**

*LE MONDE\_21 mai 2009*

La levée par le régime militaire birman du huis clos au procès de l'opposante et lauréate, en 1991, du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, a fait long feu. Les généraux birmans ont indiqué, mercredi 20 mai, que l'accès aux audiences serait, dès jeudi, de nouveau interdit à tout public. Mercredi, sous la pression internationale, la junte birmane, dirigée par le généralissime Than Shwe, avait ouvert les portes du procès à trente diplomates et à dix journalistes.

Mme Suu Kyi, privée de liberté pendant treize des dix-neuf dernières années, est jugée dans des locaux de la prison d'Insein, au nord de Rangoun, la capitale. Elle aurait, selon le régime, enfreint les règles de son assignation à résidence en hébergeant, début mai, un Américain, John Yettaw, un mormon à la santé mentale fragile, à en croire les organisations non gouvernementales. Celui-ci avait gagné à la nage la demeure de l'opposante, située en bordure d'un lac.

L'opposante risque cinq ans de prison en cas de condamnation, ce qui l'exclurait du paysage politique lors des élections que la junte entend organiser en 2010. Sa période d'assignation à résidence expirait le 27 mai.

Décrite par ses visiteurs comme "souriante et en bonne forme", vêtue d'une tenue traditionnelle rose et rouge, elle a remercié les diplomates pour "leur soutien". "Je ne peux vous rencontrer un par un, mais j'espère tous vous rencontrer dans des jours meilleurs", a-t-elle déclaré.

Selon l'un des diplomates occidentaux présents à l'audience, mercredi, aucun interprète n'a été autorisé à les accompagner dans la salle de la prison aménagée pour le procès. Après avoir transmis à l'intéressée l'expression du soutien de la communauté internationale, ils ont pu assister à l'audition d'un témoin de l'accusation, un officier de police qui avait perquisitionné les affaires de M. Yettaw.

Mme Suu Kyi a par ailleurs pu s'entretenir avec des représentants thaïlandais, singapouriens et russes. La Thaïlande préside actuellement l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean), dont fait partie la Birmanie. La Russie assure la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Asean avait jusqu'ici respecté une doctrine de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres. Elle disait vouloir traiter la junte birmane par la voie de "l'engagement constructif" et privilégier le dialogue plutôt que les sanctions.

Cette fois-ci, l'Asean semble avoir infléchi cette position. Dans un communiqué publié mardi l'organisation sud-asiatique avait indiqué "sa grave préoccupation" sur le sort réservé à Mme Suu Kyi et sur "sa santé fragile".

Le même jour, l'Asean rappelait que "les yeux de la communauté internationale étant rivés en ce moment sur la Birmanie l'honneur et la crédibilité du gouvernement (birman) sont en jeu". Selon un diplomate

occidental à Rangoun, seule cette pression aurait convaincu le régime birman de lever, l'espace d'une journée, le huis clos du procès.

Pour autant, le chef du gouvernement thaïlandais, Abhisit Vejjajiva, a exclu, mercredi, que l'Asean se joigne aux Etats-Unis et à l'Union européenne pour imposer des sanctions contre la Birmanie. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton a jugé, mercredi, "scandaleux" le procès intenté à l'opposante birmane et assuré que les Etats-Unis tentaient de convaincre, notamment, l'Inde et la Chine "de faire pression" sur la junte de Rangoun pour "libérer" Aung San Suu Kyi.

Pour leur part, les Européens s'étaient réunis, lundi, à Bruxelles pour réfléchir à de nouvelles sanctions économiques après celles décidées en 1996 et 2007 contre la Birmanie. Ils étaient apparus hésitants et avaient préféré, dans un premier temps, recourir à leur tour à l'intervention de la Chine et l'Inde pour faire pression sur la junte. Le chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner, a indiqué, mercredi, que l'Union européenne, d'une part, et la France, d'autre part, n'avaient pas abandonné l'idée de sanctionner la Birmanie. "Le seul moyen de pression économique sérieux ce serait évidemment le groupe français Total (pétrolier et gazier), car pour le reste, il n'y a pas de commerce entre l'Europe et ce pays", a précisé M. Kouchner.

Il a ajouté qu'une "attitude ferme sur Total", qui sera, selon lui, discutée dans les prochains jours "au sommet de l'Etat", voulait dire "qu'on coupe le gaz à une grande partie de la population birmane et aussi à la ville de Bangkok parce que ce gaz va en Thaïlande".

-----

### **La junte birmane accuse des opposants d'avoir monté l'affaire Yettaw/Suu Kyi**

*Romandie News\_22 mai 2009*

La Birmanie a accusé vendredi des forces hostiles à la junte au pouvoir d'avoir orchestré la venue d'un Américain chez l'opposante Aung San Suu Kyi et est allée jusqu'à se demander si le visiteur en question était un "agent secret" ou son "petit ami".

Quarante-huit heures après avoir fait un geste en ouvrant le procès de Mme Suu Kyi pour une journée aux diplomates et aux journalistes, le régime militaire est reparti à l'offensive en multipliant accusations et insinuations. Aung San Suu Kyi, 63 ans, est jugée depuis lundi dernier pour avoir, selon les autorités, enfreint les règles de son assignation à résidence en hébergeant pendant deux jours début mai l'Américain John Yettaw, mormon excentrique de 53 ans qui a réussi bizarrement à nager jusqu'à la maison de l'opposante, située au bord d'un lac.

Vendredi, le quotidien New Light of Myanmar, contrôlé par les généraux, a rapporté que le ministre birman des Affaires étrangères Nyan Win avait expliqué en détail la position de son pays sur cette affaire lors d'un entretien téléphonique avec son homologue japonais Hirofumi Nakasone.

Il a affirmé que l'incident Yettaw/Suu Kyi aurait été provoqué par l'opposition, et non par le gouvernement, alors que la Birmanie "essaie d'améliorer ses relations à travers le monde, y compris avec les Etats-Unis, le Japon et les nations européennes".

Le ministre a estimé "probable que cet incident ait été monté de toutes pièces de manière opportune par des éléments anti-gouvernementaux internes et externes pour accroître la pression internationale sur la Birmanie", a encore indiqué le journal officiel du régime. Lorsque le pouvoir birman se réfère à des "éléments anti-gouvernementaux internes et externes", il vise généralement la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi et les groupes d'opposants birmans en exil.

Selon un diplomate occidental en poste à Rangoun, ces accusations reflètent un "certain désarroi" de la part de la junte qui semble "naviguer à vue" après l'indignation internationale suscitée par le procès de Mme Suu Kyi, dont la période d'assignation à résidence expirait le 27 mai. A Hong Kong, le consul général de Birmanie, Ye Myint Aung, a posté une lettre sur le site web du consulat qui comporte de multiples insinuations. "Certains de nos amis se posent des questions sur un Américain qui a traversé le lac Inya et a rendu visite secrètement à Mme Aung Sang Suu Kyi", écrit-il.

"Leur question est de savoir pourquoi il a nagé jusqu'à elle et de quoi ils ont discuté. Franchement, nous ne savons absolument pas s'il est soit un agent secret, soit son petit ami".

Ce consul avait soulevé une vive controverse en février dernier lorsqu'il avait qualifié de "vilains comme des ogres" des réfugiés Rohingyas de la minorité musulmane en Birmanie. Selon des témoins, la sécurité a été renforcée vendredi devant la prison d'Insein, au nord de Rangoun, où Mme Suu Kyi a été transférée la semaine dernière en vue de son procès. Celui-ci a retrouvé jeudi son format à huis clos, au lendemain d'une audience où des diplomates et des journalistes étaient exceptionnellement présents.

-----

### **Filmer en Birmanie: Birmanie, de la révolte au chaos**

*Radio Suisse Romande\_22 mai 2009*

Image tirée du film "Birmanie, de la révolte au chaos". Interview de Claude Schauli, réalisateur de "Birmanie, de la révolte au chaos".

En raison de l'actualité en Birmanie, ce documentaire est diffusé ce soir vendredi 22 mai 2009 à 20h10 sur TSR2. Aung San Suu Kyi, figure emblématique de la résistance démocratique birmane, vient d'être emprisonnée dans la sinistre prison d'Insein. Son procès a débuté cette semaine.

Claude Schauli, réalisateur, a suivi pendant 18 mois les principaux leaders de l'opposition installés dans la ville-frontière thaïe de Mae Sot. Ils dénoncent les exactions d'une des plus féroces dictatures du monde. Le film montre également des images tournées en Birmanie par les reporters clandestins de la Democratic Voice of Burma.

-----

### **Hillary Clinton juge le procès d'Aung San Suu Kyi scandaleux**

*Reuters\_20 mai 2009*

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a qualifié de scandaleux le procès de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, accusée d'avoir violé les conditions de son assignation à résidence. "Il est scandaleux qu'elle soit jugée et qu'elle continue d'être détenue en raison de sa popularité", a déclaré Clinton à Washington.

"Ils (les autorités birmanes) ont l'intention d'organiser des élections en 2010, mais celles-ci seront illégitimes simplement par la manière dont elle (Suu Kyi) a été traitée", a ajouté la chef de la diplomatie américaine. Suu Kyi est apparue souriante mercredi lors de son procès dont l'audience avait été ouverte à une trentaine de diplomates et une poignée de journalistes.

-----

### **USA/Birmanie: les sanctions prolongées**

*AFP\_16 mai 2009*

Le président américain Barack Obama a prolongé d'un an les sanctions imposées par les Etats-Unis à la Birmanie, coupable selon eux de réprimer la démocratie, a annoncé la Maison Blanche hier. Selon des documents officiels publiés par la Maison Blanche, M. Obama a décidé de proroger les mesures coercitives infligées en mai 1997 par le président Bill Clinton et renforcées ensuite à plusieurs reprises par George W. Bush.

Les agissements de la junte au pouvoir en Birmanie "sont hostiles aux intérêts américains et représentent une menace continue et extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etats-Unis", a dit M. Obama dans un message adressé au Congrès américain. Ces sanctions interdisent les investissements américains en Birmanie et les exportations vers la Birmanie de services financiers et frappent les importations de produits birmanes aux Etats-Unis. Elles visent aussi des personnalités et des soutiens du régime ainsi que leurs entreprises.

-----

### **Aung San Suu Kyi : Sarkozy soutient son épouse**

*NOUVELOBS\_20 mai 2009*

Nicolas Sarkozy a exprimé sa "préoccupation" sur le sort de la dirigeante de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi et est "en plein accord" avec son épouse, qui a réclamé lundi sa libération, a déclaré mercredi 20 mai le porte-parole du gouvernement Luc Chatel.

"Tous les soutiens au prix Nobel de la paix sont évidemment importants et celui de Mme Sarkozy est un soutien très important", a indiqué Luc Chatel. "Naturellement, le président de la République est en plein accord avec son épouse sur ce sujet. Il a d'ailleurs eu l'occasion d'évoquer au cours du Conseil des ministres de ce mercredi, les préoccupations qu'il avait sur la situation en Birmanie", a-t-il ajouté.

C'est "intolérable le sort réservé à cette femme". "La situation de Aung San Suu Kyi est très préoccupante et inacceptable, à la fois pour des raisons humaines et politiques", a souligné le porte-parole. "Humaines, parce que son état de santé s'est dégradé. Politiques, parce qu'on ne peut pas imaginer que des élections, qui sont prévues l'année prochaine en Birmanie, puissent se passer alors qu'on arrête le principal représentant de l'opposition politique", a poursuivi Luc Chatel. Dans une lettre ouverte aux autorités birmanes rendue publique lundi par l'Élysée, Carla Bruni-Sarkozy avait jugé "intolérable le sort réservé à cette femme" et appelait à sa libération.

- 
- **Aung San Suu Kyi mise en prison**
  - **Navi Pillay demande la libération d'Aung San Suu Kyi**
  - **USA/Birmanie: les sanctions prolongées**
  - **La junte birmane empêche un avocat de défendre Suu Kyi**
  - **Le Parti Socialiste pour Aung San Suu Kyi**
- 

### **Aung San Suu Kyi mise en prison en raison de nouvelles accusations**

*LE MONDE\_ 14 Mai 2009*

La junte militaire birmane vient de lancer, jeudi 14 mai, une nouvelle offensive contre la figure emblématique de l'opposition démocratique, Aung San Suu Kyi, en la plaçant en détention dans une prison de Rangoun alors qu'elle vivait en résidence surveillée depuis 2003. Agée de 63 ans, Mme Suu Kyi, dont l'état de santé s'était récemment dégradé, a été inculpée de violation d'une loi visant à protéger l'Etat des "dangers émanant d'éléments subversifs", a précisé son avocat.

La rocambolesque intrusion dans sa propriété de Rangoun d'un Américain semble être à l'origine de ce nouveau raidissement répressif d'un régime déjà lourdement mis en cause en Occident pour ses violations des droits de l'homme. Il y a une semaine, le régime avait annoncé l'arrestation d'un Américain, John Yettaw, qui avait gagné à la nage le domicile de Mme Suu Kyi, situé en bordure d'un lac, et y était resté caché pendant deux jours.

Selon des officiels birmans, John Yettaw, 53 ans, serait un vétéran de la guerre du Vietnam. L'avocat de Mme Suu Kyi a précisé que cet Américain est un "aventurier" qui a agi de sa "propre initiative".

Les autorités "ont préparé un dossier" contre Mme Suu Kyi qui ne pourra "pas retourner chez elle", a affirmé Nyan Win, le porte-parole de la Ligue nationale de la démocratie (LND), le mouvement d'opposition. Peu après l'annonce de cette obscure intrusion, le médecin personnel de Mme Suu Kyi, le docteur Tin Myo Win, avait été arrêté, alors que LND faisait état d'une dégradation de l'état de santé de l'opposante, placée à deux reprises sous perfusion.

### **2 100 PRISONNIERS POLITIQUES**

Peu d'informations ont filtré sur l'affaire "Yettaw" qui a été rendue publique au moment où l'ordre d'assignation à résidence de Mme Suu Kyi expire le 27 mai et alors que le régime du généralissime Than Shwe prévoit d'organiser des élections nationales en 2010 sous son contrôle rigide. L'armée est au pouvoir depuis 1962 en Birmanie. En 1990, la LND avait remporté une victoire écrasante à des élections législatives mais, à l'époque, les militaires avaient refusé d'honorer les résultats.

Selon les Nations unies, il y a plus de 2 100 prisonniers politiques en Birmanie et nombre d'entre eux sont détenus à la prison d'Insein à Rangoun. En mars, un groupe de travail de l'ONU sur les détentions arbitraires, qui dépend du Conseil des droits de l'homme, avait estimé que la poursuite de la détention de Mme Suu Kyi était contraire à une loi birmane de 1975 et que l'ordre d'assignation à résidence avait été prorogé au-delà du délai légal.

Les derniers développements sont "une ruse du régime pour maintenir Aung San Suu Kyi en détention au-delà des six ans autorisés par la loi qu'il a utilisée pour justifier" la privation de liberté.

-----

### **Myanmar : Navi Pillay demande la libération d'Aung San Suu Kyi**

*ONU (Communiqué de presse)\_ 15 mai 2009*

La Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay a déploré vendredi les nouvelles accusations soulevées par le gouvernement du Myanmar contre l'opposante au régime, Daw Aung San Suu Kyi, appelant à sa libération immédiate. « Je déplore la persécution permanente de Mme Suu Kyi et j'appelle à sa libération immédiate et inconditionnelle », a déclaré Mme Pillay dans un communiqué.

« La poursuite de sa détention et maintenant ce dernier procès, violent les normes internationales liées à la procédure et le droit à un procès équitable », a-t-elle ajouté. Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix, est détention avec deux de ses assistants depuis jeudi et ont été traduits devant un tribunal spécial.

Ils sont accusés d'avoir violé les conditions de son assignation à résidence, après qu'un visiteur américain se soit rendu sans invitation dans sa maison.

Le procès est prévu pour lundi prochain (18 mai), indique le communiqué.

Avant cet incident, on pensait qu'Aung San Suu Kyi serait de nouveau libre de ses mouvements dans la mesure où son assignation à résidence avait déjà été prolongée d'un an au-delà des cinq ans prévus par la loi birmane. Aung San Suu Kyi a passé 12 des 20 dernières années en résidence surveillée, accusée d'avoir « mis en danger la souveraineté et la sécurité de l'Etat ». Navi Pillay rappelle que les articles 9 et 10 de la Déclaration universelle des droits de l'homme interdisent l'arrestation et la détention arbitraires et garantissent le droit à un jugement équitable. L'article 19 du texte garantit aussi le droit à la liberté d'opinion et d'expression, que Mme Suu Kyi a exercé de façon pacifique et courageuse pendant de nombreuses années, ajoute le communiqué.

-----

### **USA/Birmanie: les sanctions prolongées**

*AFP\_ 16 mai 2009*

Le président américain Barack Obama a prolongé d'un an les sanctions imposées par les Etats-Unis à la Birmanie, coupable selon eux de réprimer la démocratie, a annoncé la Maison Blanche hier. Selon des documents officiels publiés par la Maison Blanche, M. Obama a décidé de proroger les mesures coercitives infligées en mai 1997 par le président Bill Clinton et renforcées ensuite à plusieurs reprises par George W. Bush.

Les agissements de la junte au pouvoir en Birmanie "sont hostiles aux intérêts américains et représentent une menace continue et extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etats-Unis", a dit M. Obama dans un message adressé au Congrès américain. Ces sanctions interdisent les investissements américains en Birmanie et les exportations vers la Birmanie de services financiers et frappent les importations de produits birmans aux Etats-Unis. Elles visent aussi des personnalités et des soutiens du régime ainsi que leurs entreprises.

-----

### **La junte birmane empêche un avocat de défendre Aung San Suu Kyi**

*REUTERS\_ 16 May 2009*

La junte birmane a interdit à un célèbre avocat de défense des droits humains de défendre l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, malgré les pressions dont fait l'objet le régime pour renoncer à poursuivre la lauréate du Prix Nobel de la Paix.

L'avocat, Aung Thein, a indiqué que l'ordre révoquant sa licence avait été émis vendredi, au lendemain de l'inculpation de Suu Kyi pour infraction aux conditions de sa dernière assignation à résidence en laissant un Américain s'introduire à son domicile de Rangoun. Son assignation, qui dure depuis six ans, doit expirer le 27 mai. "Je me suis rendu à la prison Insein pour être l'un des cinq avocats de la défense pour Daw Aung San Suu Kyi et ils ont émis l'ordre le lendemain", a déclaré Aung Thein à Reuters. Suu Kyi, qui est âgée de 63 ans, encourt cinq ans de prison.

Ses avocats la disent innocente et soulignent qu'elle n'a pas invité l'Américain John Yettaw à se rendre chez elle. Les motivations de Yettaw restent à déterminer. Il s'est vu signifier divers chefs d'inculpation, dont encouragement à enfreindre la loi et "natation illégale".

-----  
**Aung San Suu Kyi: Parti Socialiste**

*Communiqué du Parti socialiste\_14 mai 2009*

Le Parti socialiste condamne avec la plus grande fermeté la nouvelle inculpation de Madame AUNG SAN SUU KYI, Prix Nobel de la paix et secrétaire générale de la Ligue Nationale pour la Démocratie (NLD), par la dictature militaire au pouvoir en Birmanie.

AUNG SAN SUU KYI, l'infatigable militante de la démocratie en Birmanie a été, depuis plusieurs années, assignée à résidence par la junte et son état de santé suscitait ces derniers temps de vives inquiétudes. Le Parti socialiste appelle à la libération immédiate de Madame AUNG SAN SUU KYI et demande à l'Union européenne, et au gouvernement français de tout mettre en œuvre pour sa libération.

-----  
**[Rangoon va inculper Aung San Suu Kyi suite à la visite d'un Américain](#)**

*AFP – 14.05.09*

RANGOON — Les autorités birmanes vont inculper l'opposante birmane et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi et ses deux employées de maison à la suite de la visite d'un Américain qui avait traversé un lac à la nage pour se rendre chez elle, a annoncé jeudi à Rangoon son parti.

L'Américain, John Yettaw, avait été arrêté par la police la semaine dernière après avoir gagné le domicile de Aung San Suu Kyi (63 ans) à la nage et y être resté deux jours.

"Son avocat a indiqué que les autorités vont inculper Aung San Suu Kyi et ses deux employées au tribunal de la prison de Insein", la plus célèbre de Birmanie, a indiqué à l'AFP Nyan Win, porte-parole de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie.

"Elles vont être amenées au tribunal aujourd'hui. Nous ne savons pas encore quelles charges seront retenues contre elles", a-t-il précisé.

-----  
**[L'opposante birmane Aung San Suu Kyi emprisonnée](#)**

*J.B. (lefigaro.fr) Avec AFP et AP - 14/05/2009*

L'une des plus récentes photos d'Aung San Suu Kyi, prise en janvier 2008, lors d'une rencontre avec les autorités birmanes. Crédits photo : AFP

Les autorités birmanes reprochent à la «Dame de Rangoon», inculpée jeudi, d'avoir violé ses conditions de détention en accueillant chez elle un Américain la semaine dernière. Une «ruse» du pouvoir pour la maintenir au secret, avancement des spécialistes.

L'avenir d'Aung San Suu Kyi s'assombrit encore. La dirigeante de l'opposition birmane, [dont l'état de santé suscite l'inquiétude](#), a été emmenée jeudi dans une prison où elle a été inculpée pour avoir enfreint les règles régissant son assignation à résidence. Les autorités lui reprochent l'intrusion d'un Américain la semaine dernière dans la maison où elle est maintenue en isolement depuis 2003 à Rangoun. Le simple fait d'héberger un étranger sans prévenir les autorités à l'avance est considéré comme un délit dans ce pays, si ce n'est pas un membre de la famille. Le procès de Suu Kyi devrait commencer lundi 18 mai. Quant au citoyen américain, il a lui-même été inculpé et est emprisonné dans le même établissement.

Alors que les mesures de sécurité avaient été considérablement renforcées à l'aube autour de sa résidence, un convoi de police transportant Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, et ses deux employés de maison, a quitté la demeure tôt jeudi matin pour se rendre à la prison d'Insein, dans la banlieue nord de Rangoun, où siège un tribunal. C'est là que sont emprisonnés la majorité des prisonniers politiques birmans (plus de 2.000 en tout selon les chiffres de l'ONU).

Aung San Suu Kyi, âgée de 63 ans, et qui a été privée de liberté pendant la majeure partie des 19 dernières années, est détenue dans la prison avec ses employées de maison, a déclaré Nyan Win, porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), principal parti d'opposition à la junte militaire en Birmanie. Les autorités «ont préparé un dossier» contre la secrétaire générale de la LND, qui ne pourra «pas retourner chez elle», a affirmé Nyan Win, avant l'annonce de l'inculpation de l'opposante birmane. Son avocat s'est rendu à ses côtés.

«Un prétexte pour la maintenir au secret»

Il y a tout juste une semaine, le régime des généraux birmans avait annoncé l'arrestation d'un Américain, John Yettaw, qui avait gagné à la nage le domicile de Suu Kyi, situé en bordure d'un lac, et y était resté caché pendant deux jours. Selon des responsables birmans, Yettaw, 53 ans, serait un vétéran de la guerre du Vietnam. Selon l'avocat de l'opposante, l'Américain est un «aventurier» qui a agi de sa «propre initiative».

Peu après l'annonce de cette rocambolesque affaire, le médecin personnel et homme de confiance de Suu Kyi a été arrêté, alors que la LND faisait état d'une dégradation de l'état de santé de l'opposante qui a été placée à deux reprises sous perfusion. L'emprisonnement du médecin reste inexplicable. Un spécialiste des affaires birmannes, [cité mercredi par Le Figaro](#), expliquait que ces deux événements n'étaient pas fortuits. À l'approche du 27 mai, date à laquelle doit normalement expirer l'assignation à résidence actuelle d'Aung San Suu Kyi, «les autorités vont pouvoir l'accuser d'activités séditeuses et s'emparer de ce prétexte pour la maintenir au secret», expliquait-il. Aung Din, directeur de [«US Campaign for Burma»](#), organisation d'opposants birmans en exil, a aussi estimé que les derniers développements étaient «une ruse du régime pour maintenir Aung San Suu Kyi en détention au delà des six ans autorisés par la loi qu'il a utilisée pour justifier» la privation de liberté.

Celle que l'on surnomme «la Dame de Rangoon» a toujours prôné la non-violence dans un pays gouverné par des juntes militaires successives depuis 1962. Mais dix-neuf ans après les élections du 27 mai 1990, remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi et annulées pour cette raison, cette dernière sombre dans l'oubli. Le régime du généralissime Than Shwe prévoit d'organiser des élections nationales en 2010 et il entend contrôler de bout en bout ce processus controversé, auquel la LND n'a pas été associée.

[» Inquiétudes pour la santé de l'opposante Aung San Suu Kyi](#)

---

**- Inquiétudes pour la santé de l'opposante Aung San Suu Kyi**  
**- Des revenus gaziers volatils**

---

### **Inquiétudes pour la santé de l'opposante Aung San Suu Kyi**

*Le Figaro\_13 mai 2009*

Aung San Suu Kyi est assignée à résidence depuis treize ans. Crédits photo : AFP

Les autorités birmanes cherchent à isoler toujours un peu plus la Prix Nobel de la paix.

Aung San Suu Kyi, symbole de la résistance non violente à la junte militaire birmane, est souffrante. La «lumière dans les ténèbres vacille», s'alarment les milieux d'opposition birmane en exil à Bangkok. Souffrant de déshydratation et d'hypotension, l'opposante est sous perfusion depuis vendredi. Elle ne s'alimentait plus depuis plusieurs jours. L'assistante médicale qui s'est rendue à son chevet avouait ce week-end être très inquiète pour «la Dame de Rangoon», âgée de 63 ans. Mardi, son état de santé se serait toutefois sensiblement amélioré.

Le bulletin de santé du Prix Nobel de la paix est loin d'être anecdotique : en treize ans d'assignation à résidence, Aung San Suu Kyi s'est forgée une destinée dans le renoncement. Avec une mission : restaurer la démocratie en Birmanie. Elle y a tout sacrifié : elle n'a pas vu grandir ses deux fils, n'a pas pu faire ses adieux à son mari, tibétologue britannique, mort en Angleterre en 1999. Confinée dans sa bâtisse délabrée, rongée par l'humidité et les termites, c'est sa santé qui s'étiolle aujourd'hui.

*Son médecin mis à l'écart*

«Aung San Suu Kyi a besoin de son médecin personnel pour un bilan médical complet», insiste Nyan Win, porte-parole de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie. Mais celui-ci est en prison depuis jeudi pour des raisons inexplicables. Le même jour, les généraux annonçaient qu'un Américain était parvenu à entrer clandestinement dans la demeure d'Aung San Suu Kyi. En dépit d'une surveillance policière très étroite, il aurait passé deux jours dans sa maison après avoir traversé à la nage les eaux noires du lac Inya.

Pour Win Min, spécialiste des affaires birmanes, ces deux événements ne sont pas fortuits. À l'approche du 27 mai, date à laquelle doit normalement expirer l'assignation à résidence actuelle d'Aung San Suu Kyi, «les autorités vont pouvoir l'accuser d'activités séditeuses et s'emparer de ce prétexte pour la maintenir au secret». Et en écartant son médecin, qui joue le rôle d'homme de confiance, les généraux isolent encore un peu plus celle qu'ils exècrent.

---

### **Des revenus gaziers volatils**

*Courrier International - 12 mai 2009*

Les réserves en devises étrangères du Myanmar ont considérablement augmenté grâce aux exportations de gaz naturel, essentiellement vers la Thaïlande voisine, mais la junte au pouvoir n'a pas jugé utile de les utiliser pour améliorer les systèmes éducatif et sanitaire du pays. Telle est l'une des conclusions de l'évaluation annuelle réalisée par le Fonds monétaire international, document qui n'a pas encore été publié mais que le Financial Times s'est procuré.

L'utilisation de ces revenus est extrêmement floue. Dans le budget de l'Etat, ils apparaissent en effet au taux de change officiel vieux de trente ans de 6 kyats pour 1 dollar alors qu'au marché noir 1 dollar s'échange contre 11 000 kyats. "Résultat, les revenus du gaz ont un 'impact fiscal minime'. Ils représentent moins de 1 % des recettes budgétaires en 2007-2008 au lieu de 57 % si le calcul avait été réalisé au taux du marché", écrit le quotidien économique.

- 
- Paris prêt à aider Aung San Suu Kyi
  - Birmanie: une assistante médicale rend visite à Mme Suu Kyi
  - Perspectives économiques "peu encourageantes" malgré des réserves
- 

### **Paris prêt à aider Aung San Suu Kyi**

*AFP \_ 11 mai 2009*

La France est prête à apporter une aide médicale à Aung San Suu Kyi dont l'état de santé se serait dégradé, a déclaré aujourd'hui la secrétaire d'Etat française chargée des droits de l'Homme, Rama Yade, en appelant à nouveau Rangoon à rendre sa liberté à l'opposante birmane. "Je suis très inquiète des informations faisant état d'une dégradation de l'état de santé de Mme Aung San Suu Kyi et de la détention de son médecin", affirme dans un communiqué Rama Yade.

"Il est de la responsabilité des autorités birmanes d'assurer que la prix Nobel de la paix ait accès à un traitement médical adéquat" et "la France est prête à apporter toute aide matérielle et médicale susceptible d'améliorer l'état de santé de Mme Aung San Suu Kyi", a-t-elle ajouté.

La France "rappelle l'exigence exprimée par l'ensemble de la communauté internationale d'une libération immédiate de Mme Aung San Suu Kyi, ainsi que des autres prisonniers politiques. Elle invite les Etats asiatiques à se joindre à cet appel qui, plus que jamais, revêt un caractère d'urgence", précise le communiqué de Rama Yade. Selon Nyan Win, porte-parole de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), Aung San Suu Kyi, 63 ans et assignée à résidence depuis 2003, n'est "pas en bonne santé", ne peut manger, a une tension faible et est déshydratée. Des témoins ont indiqué que le régime militaire birman avait autorisé une assistante médicale à entrer lundi dans la résidence de l'opposante.

---

### **Birmanie: une assistante médicale rend visite à Mme Suu Kyi**

*Romandie News\_ 10 mai 2009*

Le régime militaire birman a autorisé une assistante médicale à entrer lundi dans la résidence où l'opposante Aung San Suu Kyi est maintenue en isolement à Rangoun, selon des témoins. Depuis la semaine dernière, le parti de Mme Suu Kyi est "très inquiet" pour la santé de la lauréate du prix Nobel de la paix qui souffrirait d'hypotension et de déshydratation.

Son médecin personnel, Tin Myo Win, a été arrêté jeudi pour une raison inconnue et, vendredi, c'est l'assistante de ce médecin, Pyone Moe Ei, qui s'est rendue au domicile de Mme Suu Kyi et l'a placée sous perfusion.

Cette assistante n'a pas été autorisée à retourner voir l'opposante pendant le week-end. Lundi, Pyone Moe Ei est entrée dans la résidence à l'heure du déjeuner et s'y trouvait toujours trois heures plus tard, selon des témoins. Mme Suu Kyi, 63 ans, secrétaire générale de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), principal parti d'opposition en Birmanie, est assignée à résidence depuis 2003. Au total, la "Dame" de Rangoun a été privée de liberté pendant plus de 13 des 19 dernières années.

-----

### **Perspectives économiques "peu encourageantes" malgré des réserves**

*Romandie News\_ 11 mai 2009*

Les réserves en devises étrangères de la Birmanie sont estimées à 3,6 milliards de dollars mais la junte au pouvoir n'utilise pas ces fonds pour aider la population et les perspectives économiques "apparaissent peu encourageantes", selon un rapport publié lundi.

Les réserves en devises étrangères ont atteint ce niveau record en Birmanie grâce à de robustes exportations de gaz naturel, indique un rapport annuel du Fonds monétaire international (FMI) que s'est procuré le Financial Times. Mais le ralentissement économique mondial et le cyclone Nargis, qui a fait 138.000 morts ou disparus l'année dernière en Birmanie, ont ramené le taux de croissance à environ 4,5%, contre 5,5% en 2007, selon ce document qui n'a pas été officiellement publié.

Les dépenses sociales en Birmanie restent les plus faibles d'Asie, alors que les généraux au pouvoir poursuivent des projets gigantesques comme l'agrandissement de la nouvelle capitale Naypyidaw, ajoute le rapport qui évalue l'inflation à 30%. Si la Birmanie ne se débarrasse pas de l'héritage de son passé socialiste, y compris des taux de change multiples et des contrôles économiques en tous genres, les perspectives "apparaissent peu encourageantes", avertit le document.

La Birmanie a été gouvernée par des juntes successives depuis 1962 et, contrairement à ses voisins d'Asie du Sud-Est, elle s'est peu développée au cours des dernières décennies. Le pays est, par ailleurs, la cible de sanctions occidentales en raison de violations répétées des droits de l'Homme et de l'absence de réformes démocratiques.

-----

### **L'état de santé de la Prix Nobel Aung San Suu Kyi se dégrade**

*Liberation – 11 mai 2009*

*Birmanie. L'opposante est très affaiblie et ne s'alimente plus depuis quelques jours.*

PHILIPPE GRANGEREAU

Symbole de la résistance non violente à la junte birmane, l'opposante Aung San Suu Kyi est souffrante. «*On s'inquiète beaucoup pour sa santé*», s'alarme son porte-parole. La Prix Nobel de la paix (1991), en résidence surveillée depuis des années dans sa vaste maison de bois de Rangoun, ne s'alimente plus depuis plusieurs jours. Elle est «*déshydratée*» et «*sa tension serait trop basse*», s'inquiétait ce week-end un responsable de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (NLD). L'assistant de son médecin habituel, qui s'est rendu à son chevet, a placé une intraveineuse sur sa célèbre patiente. Mais, Tin Myo Win, le médecin traitant de l'opposante de 64 ans, a été arrêté jeudi et n'a pas été autorisé à l'ausculter depuis lors.

Depuis près de vingt ans, Rangoun est le théâtre d'un bras de fer bien inégal entre la dictature, qui sévit depuis 1962, et cette dissidente inflexible dont les militaires n'osent pas se débarrasser pour de bon. La junte est soupçonnée d'avoir essayé d'attenter à sa vie voilà quelques années - mais en simulant un incident car un assassinat flagrant de la dissidente pourrait précipiter une révolution.

Aung San Suu Kyi est en effet la fille du héros et père fondateur de l'indépendance de la Birmanie, autrefois colonie britannique. C'est pour cela que l'effigie de son père, le général Aung San, figure sur les billets de banque. Intouchable, la Prix Nobel n'en est pas pour autant invulnérable. Dans ce contexte, sa soudaine maladie est loin d'être anecdotique.

**Natation.** L'incarcération du médecin personnel de la démocrate birmane est peut-être liée à l'épisode rocambolesque qui a précédé. Le valeureux combat de la « Dame de Rangoon » inspire beaucoup en Occident, où les comités de soutiens sont nombreux. L'un de ses supporters, John William Yeattaw, un Américain de 53 ans arrivé en Birmanie avec un visa de touriste, est parvenu la semaine dernière à entrer clandestinement dans la demeure d'Aung San Suu Kyi, qui est située sur les berges du grand lac Inya, au cœur de la ville.

En dépit d'une surveillance policière très étroite, Yeattaw aurait passé deux jours dans la maison entourée de végétation qui sert de prison à la dissidente ; il y est parvenu à la nage, en traversant une partie du lac, sur une distance de deux kilomètres. Le champion de natation s'est fait prendre mercredi à 5 h 30 du matin, alors qu'il repartait par la voie nautique, en s'aidant cette fois-ci d'un bidon lui servant de bouée. La police, qui a confisqué sur lui une lampe torche, un appareil photo et 200 dollars (150 euros), soupçonnerait le médecin de l'opposante de l'avoir aidé. « *Ces Américains sont un peu aventureux !* » s'est exclamé vendredi Kyi Win, l'avocat de Aung San Suu Kyi, en affirmant que le nageur avait agi « *de sa propre initiative* ».

Ces événements surviennent alors que l'opposante, au terme du texte de loi invoqué par la junte pour justifier sa détention, devrait théoriquement être libérée à la fin du mois. La leader de la NLD a néanmoins toutes les chances de voir sa détention prolongée sous un prétexte ou un autre.

Son parti avait remporté haut la main les élections organisées par le pouvoir en 1990. Pris de court, les militaires avaient alors annulé le scrutin. Depuis, l'opposante a passé treize des dix-neuf dernières années à se morfondre en résidence surveillée où elle vit presque totalement ignorée. Le général Than Shwe, président du Conseil d'Etat pour le développement et la paix (CEDP, l'appellation officielle de la junte), avait proposé de rencontrer Aung San Suu Kyi en octobre 2007. Elle a refusé car les militaires exigeaient qu'elle renonce à ses appels à l'imposition de mesures de rétorsion plus dures sur le pays. L'Union européenne et les Etats-Unis ont infligé des sanctions il y a plus de dix ans, qui ont été renforcées après la répression en 2007 d'un mouvement de protestation conduit par des moines bouddhistes.

**Esquiver.** Mais comme le constatait ce mois-ci la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, ces mesures n'ont eu « *aucune influence sur le cours des choses* », et notamment sur le nombre de prisonniers politiques, estimé à environ 2 100. Les généraux au pouvoir, qui malgré tout souhaitent esquiver des sanctions internationales plus draconiennes encore, ont promis de lancer une « *feuille de route vers la démocratie* » devant déboucher sur des élections plurielles en 2010. La NLD et de nombreux gouvernement occidentaux y voient une énième tactique dilatoire de la junte militaire pour rester au pouvoir.

- 
- Un Américain arrêté après être entré dans la maison de Suu Kyi
  - Dans l'"enfer du jeu" birman
  - L'opposition birmane pour les sanctions
- 

## **Birmanie: un Américain arrêté après être entré dans la maison de Suu Kyi**

Romandie\_5 mai 2009

Un Américain a été arrêté en Birmanie après avoir traversé un lac à la nage et être entré "secrètement" dans la résidence où la célèbre opposante Aung San Suu Kyi est maintenue en isolement depuis 2003, a rapporté jeudi le quotidien du régime militaire, New Light of Myanmar. Selon des témoins, les mesures de sécurité ont été renforcées jeudi autour de la maison de Mme Suu Kyi à Rangoun et une vingtaine de policiers se trouvaient encore dans la matinée à l'intérieur du périmètre de la demeure délabrée. L'intrus, appréhendé après s'être caché dans la résidence de Mme Suu Kyi, a été identifié par les autorités birmanes comme étant John William Yeattaw, détenteur d'un passeport américain et qui est arrivé à Rangoun avec un [visa](#) de touriste le 2 mai, selon le New Light of Myanmar.

Installé au Beauty Land Hotel, l'Américain s'est mis à nager "dans la nuit du 3 mai" en direction de la maison de Mme Suu Kyi, située au bord du lac Inya, a indiqué le New Light of Myanmar, ajoutant que le touriste est ensuite "entré secrètement dans la résidence" où il est resté jusqu'à "la nuit du 5 mai". L'étranger a été "arrêté par la force de sécurité" alors qu'il "repartait à la nage" sur le lac "à l'aide d'une bonbonne d'eau potable de cinq litres", a précisé le quotidien. Une enquête a été ouverte par les autorités qui ont "confisqué son passeport, un havresac noir, une torche électrique, des pinces, un appareil photo et des billets de banque américains et birman", a encore indiqué le New Light of Myanmar.

Mme Suu Kyi, 63 ans, secrétaire générale de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), principal parti d'opposition en Birmanie, est assignée à résidence depuis 2003. Au total, la lauréate du prix Nobel de la paix a été privée de liberté pendant plus de 13 des 19 dernières années. Nyan Win, porte-parole de la LND, a réagi à l'annonce des autorités en "s'inquiétant pour la sécurité de Mme Suu Kyi". Cette affaire met en lumière "la faiblesse" des mesures de sécurité autour de cette résidence, a déclaré à l'AFP Nyan Win. L'ambassade des Etats-Unis à Rangoun a indiqué qu'elle cherchait à en savoir plus sur cette affaire rocambolesque. "Nous avons vu l'article (de presse) ce matin", a déclaré un porte-parole américain, ajoutant: "Nous n'avons pas d'autres informations. Nous essayons d'en savoir plus". L'ordre d'assignation à résidence de Mme Suu Kyi expire à la fin mai. La LND a cependant indiqué cette semaine que la junte birmane avait rejeté une procédure d'appel contre la détention de l'opposante.

-----

### **Dans l'"enfer du jeu" birman**

*Le Monde\_5 mai 2009*

Un ciel de mousson roule de sombres nuages sur la frontière entre la Chine et la Birmanie. Le passeur a garé sa voiture quelques centaines de mètres avant les bâtiments de la douane chinoise. A gauche, un sentier taillé dans la pinède se faufile vers le Myanmar (nom donné par la junte en 1989 à l'ancienne Union de Birmanie). Quelques centaines de mètres plus loin, un panneau blanc frappé de grands caractères chinois de couleur noire prévient tous ceux qui oseraient s'aventurer plus avant : "Il est strictement interdit de franchir la frontière !"

Mais le passeur, suivi de notre groupe composé surtout de Chinois venus s'encanailler dans ce territoire minuscule contrôlé par des combattants indépendantistes de l'ethnie kachin, franchit allégrement la portion de barbelés écrasés qui marque la frontière. Quelques mètres plus bas, devant un dépôt d'ordures, une guérite vide signale que l'entrée en Birmanie s'effectue dans une zone placée sous la férule de la New Democratic Army-Kachin (NDA-K), une guérilla qui a signé en 1989 un cessez-le-feu avec les généraux de Rangoun.

Pangwa n'est pas une destination touristique. C'est un méchant bourg, mélange de maisons de bois et de baraques en béton étalées sur les collines, dominé par la flèche d'or d'un grand stupa bouddhiste. Le petit groupe de jeunes Chinois rigolards venu ici éprouver le frisson d'une aventure bon marché a pris ces risques calculés pour une raison simple : à Pangwa, comme plus au sud, dans ces zones frontalières contrôlées par des groupes d'ex-insurgés, des casinos clandestins ont fleuri depuis le début des années 2000.

Contrôlé par des mafieux de Chine qui "arrosent" garde-frontières et fonctionnaires chinois tout en versant une dîme à la guérilla, le casino porte le nom de "Palais ensoleillé". C'est en fait une grande salle éclairée aux néons où l'on trouve une douzaine de tables miteuses flanquées de jeunes croupières annonçant d'une voix flûtée - en chinois - "Faites vos jeux, rien ne va plus !" dans une ambiance de lupanar provincial. Les clients sont presque tous venus de Chine - le casino est ouvert 24 heures sur 24 - et ont l'apparence de petits-bourgeois. Le seul joueur birman, un homme au visage sombre, vêtu du traditionnel longyi, jette ses jetons sur le tapis vert. Un autre client, crâne rasé couturé de cicatrices, phalanges tatouées de signes mystérieux, tranche dans ce décor pour demi-sel : il a disposé devant lui des plaques de 1 000 yuans (environ 100 euros) et joue gros. Au bout d'un moment, il se lève, allume une cigarette et lâche en sortant : "Je viens de perdre 50 000 balles !"... Autour des tables de ce jeu compliqué, sorte de black-jack à la chinoise où le parieur joue des numéros contre la banque, fourmillent des contrôleurs badgés avec patronyme et photo.

Des garde-chiourmes en uniforme et au faciès peu amène complètent le dispositif : voici l'"enfer du jeu" à la birmane. Macao est loin ! D'ailleurs, c'est parce que les casinos sont interdits en Chine, sauf dans

l'ancienne colonie portugaise rendue à la République populaire en 1999, que des maisons de jeux ont essaimé dans les pays frontaliers, Birmanie, Laos, Vietnam...angwa est un drôle de patelin : habité par des commerçants chinois, peuplé de Kachin débonnaires, la petite ville est gardée par de souriants guérilleros en tenue de camouflage qui arpentent les rues, fusil-mitrailleur à l'épaule. Ici, on compte presque autant d'églises que de casinos. Un legs des missionnaires européens qui ont commencé dans ces contrées leur travail d'évangélisation à la fin du XIXe siècle. Le dimanche, c'est fête dans la nouvelle demeure de "Notre-Seigneur Jésus", où le pasteur baptiste officie devant une salle comble, vêtu d'une grande chasuble blanche et d'une curieuse toque bleue. Dehors veillent une poignée de jeunes guerriers.

Cette atmosphère paisible, à mille lieues du climat sulfureux des casinos, cache une réalité des plus terrifiantes : un jeune Chinois raconte que, récemment, des joueurs qui avaient "perdu des sommes importantes" se sont fait assassiner par les sbires de la mafia des casinos. "Ils avaient menacé d'aller dénoncer les patrons auprès des autorités chinoises", explique-t-il. Un site d'information en ligne basé en Thaïlande, le Kachin News Group (KNG), a confirmé en janvier que le casino de Chang Ying Hku, situé plus bas dans la vallée contrôlée par la NDA-K, a été fermé sous pression chinoise après "la récente disparition ou le meurtre de 80 parieurs". Ici, rien ne se fait sans l'aval de Pékin et des entrepreneurs chinois, seuls investisseurs.

Des rumeurs épouvantables circulent sur le traitement infligé aux mauvais perdants qui ne peuvent plus rembourser les sommes prêtées par les usuriers des casinos. Ces zones servent aussi de prison pour de jeunes Chinois que des gangsters ont attirés sur ces terres sans foi ni loi, soit pour les inciter à jouer, soit pour leur proposer du travail. Selon le Shanghai Daily, plusieurs dizaines d'adolescents originaires du Shanxi, au sud-ouest de Pékin, ont été kidnappés et ont passé plusieurs semaines dans des culs de basse-fosse avant d'être libérés contre rançon. L'agence de presse Chine nouvelle a cité le cas de 19 d'entre eux, relâchés contre plusieurs milliers d'euros par tête. Ces scandales ont poussé les autorités chinoises à faire pression sur les guérilleros birmans. Les policiers chinois sont intervenus à Maijiayang, au sud de Pangwa, dans ce territoire sous contrôle de la Kachin Independent Army (KIA), qui a signé des accords de cessez-le-feu en 1994 avec Rangoun. Selon le quotidien Les Nouvelles de Pékin, tous les casinos de la zone ont été fermés après de délicates négociations entre autorités chinoises et seigneurs de guerre locaux. A un moment, ces derniers ont même menacé de renvoyer dans le Yunnan tous les Chinois qui ne disposaient pas de papiers en règle. En début d'année, 5 000 employés des casinos, des parieurs, des boutiquiers ont plié bagages.

Les responsables de la KIA ont cependant nié toute implication dans les kidnappings. Une affirmation peu crédible quand on sait que le jeu repose sur un système bien rodé, comme l'explique notre passeur : "Les propriétaires des casinos reversent une partie de leurs gains aux guérilleros, qui vivent entre autres de la location des salles de jeux aux mafieux. Ils graissent la patte aux gardes-frontières pour que ceux-ci espacent leurs patrouilles le long de la frontière." Avant le poste-frontière de Pangwan, un panneau témoigne des intentions du gouvernement chinois, inquiet de voir les fonctionnaires corrompus aller claquer en Birmanie insurgée l'"argent du peuple". "Les contrevenants seront punis de peine de trois ans de prison et les fonctionnaires subiront des sanctions disciplinaires", annonce-t-il. On ne peut pas ignorer la menace : l'affiche domine le sentier où se fauillent, désormais en nombre plus réduit, les Chinois tenaillés par le démon du jeu.

-----

## **L'opposition birmane pour les sanctions**

*AFP \_5 mai 2009*

Deux importantes figures de l'opposition birmane ont écrit à la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton pour lui demander de maintenir les sanctions contre la junte au pouvoir tant qu'elle n'aura pas libéré les prisonniers politiques et dialogué avec l'opposition.

Cette lettre ouverte est signée Ashin Aww Bar Sa, de l'Alliance de tous les moines bouddhistes de Birmanie, et Tun Myint Aung, du mouvement étudiant Génération 88. Ils expliquent l'avoir signée dans un endroit secret, craignant d'être arrêtés. La lettre demande aux Etats-Unis de maintenir les sanctions jusqu'à ce que la junte libère les prisonniers politiques et entame un dialogue "sérieux" avec l'opposition.

La junte "se plaint du fait que les sanctions imposées par les Etats-Unis et les pays occidentaux appauvrissent les gens, rendent notre pays sous-développé et détruisent notre économie" mais "soyons

clairs: c'est la junte militaire avec sa politique économique désastreuse, la terreur, la corruption, le règne de l'illégalité et la mauvaise gestion qui ont fait d'un des pays les plus riches d'Asie l'un des moins développés du monde", écrivent-ils.